

# PRÉSENTEZ UNE DEMANDE DE FINANCEMENT

## LE PROGRAMME DE MALADIES INFECTIEUSES ET DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES ACCEPTE LES DEMANDES DE FINANCEMENT

L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) accepte les demandes de financement pour atténuer les répercussions des changements climatiques sur la santé humaine, afin de préparer les Canadiens et à les protéger contre les maladies infectieuses d'origine zoonotique (maladies qui peuvent se transmettre des animaux et des insectes aux humains), alimentaire ou hydrique induites par le climat.

Les demandeurs sont incités à présenter une demande dans le cadre d'accords de financement de 1 à 3 ans, dont la valeur maximale est établie à 150 000 \$ par année de projet. Les projets devront montrer comment ils atteignent l'un des objectifs suivants :

- 1 DÉPLACER LE MARQUEUR :** Offrir des solutions pour accroître la capacité et tenir compte de l'épidémiologie et du fardeau des maladies transmises par les tiques et les moustiques qui sont induites par le climat dans les communautés vulnérables.

Les projets devraient commencer en août 2019.

DATE LIMITE DE PRÉSENTATION : 23 H 59, LE LUNDI 22 AVRIL 2019\*

\* Soumettez une proposition complète pour présenter une demande

- 2 JETER DES BASES :** Transfert et échange de connaissances, accroissement de la capacité et mécanismes de collaboration pour aider les Canadiens et les professionnels de la santé à comprendre les risques et les possibilités associés à la santé et à l'adaptation aux changements climatiques.

Les projets devraient commencer en avril 2020.

DATE LIMITE DE PRÉSENTATION : 23 H 59, LE LUNDI 1<sup>ER</sup> AVRIL 2019†

† Présentez une lettre d'intention (LI) pour commencer le processus de demande

- 3 AMÉLIORER LES CONNAISSANCES :** Établir de nouvelles approches pour bien comprendre les répercussions des maladies infectieuses induites par le climat sur la santé humaine :

- ✓ Maladies zoonotiques transmises par des animaux, y compris les maladies vectorielles, à l'exclusion des vecteurs que sont des tiques et des moustiques
- ✓ Maladies d'origine alimentaire induites par le climat
- ✓ Maladies infectieuses induites par le milieu, y compris les agents infectieux dans les eaux destinées aux loisirs

Les projets devraient commencer en avril 2020.

DATE LIMITE DE PRÉSENTATION : 23 H 59, LE LUNDI 1<sup>ER</sup> AVRIL 2019†

† Présentez une lettre d'intention (LI) pour commencer le processus de demande



Pour obtenir davantage d'information au sujet du Programme, de la manière de présenter une demande ou d'obtenir une trousse de demande dans le cadre d'une **proposition complète\*** ou **LI†**, veuillez communiquer avec le Centre sur les subventions et contributions de l'ASPC, à [phac.cgc.solicitations-csc.aspc@canada.ca](mailto:phac.cgc.solicitations-csc.aspc@canada.ca)

